



Rentrée académique 2021-2022 / Campus de Soa et d'Ambam

Cycle de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) OFFRE DE FORMATION 2021-2022

1. APPEL À CANDIDATURES

L'Institut Panafricain d'Administration et de Décentralisation (IPAD), établissement universitaire autorisé par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur sous le N° 20-06562/L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SSIPES/AEO du 10 septembre 2020, lance un appel à candidatures pour l'admission des étudiants au cycle de **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** dans les filières et spécialités ci-après :

<p>Filière : Gestion ; spécialités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées ;</i>• <i>Gestion des ONG ;</i>• <i>Gestion des projets ;</i>• <i>Gestion des Systèmes d'Information ;</i>• <i>Gestion de la qualité ;</i>• <i>Management évènementiel ;</i>• <i>Assistant Manager ;</i>• <i>Ressources Humaines ;</i>• <i>Assurances ;</i>• <i>Banque et Finance ;</i>• <i>Comptabilité et Gestion des entreprises ;</i>• <i>Statistiques.</i> <p>Filière : Carrières juridiques; spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Assistanat judiciaire ;</i>• <i>Droit des affaires et de l'entreprise ;</i>• <i>Droit foncier et domanial ;</i>• <i>Gestion fiscale ;</i>• <i>Douane et Transit</i>• <i>Métier de la bourse.</i>	<p>Filière : Commerce-Vente; spécialités:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Commerce international ;</i>• <i>Marketing-Commerce-Vente.</i> <p>Filière : Agriculture et Elevage; spécialités:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Production végétale ;</i>• <i>Entreprenariat agropastoral ;</i>• <i>Conseiller agropastoral ;</i>• <i>Technique commerciale agricole ;</i>• <i>Production végétale ;</i>• <i>Aquaculture.</i> <p>Filière : Sciences environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Gestion forestière ;</i>• <i>Gestion environnementale ;</i>• <i>Météorologie.</i> <p>Filière : Génie civil; spécialités:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Bâtiment ;</i>• <i>Travaux publics ;</i>• <i>Géomètre topographe ;</i>• <i>Urbanisme</i> <p>Filière : Sciences de l'éducation; spécialités:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Administration scolaire ;</i>• <i>Orientation scolaire et professionnelle ;</i>
--	---

2. PRÉSENTATION

Institué par Arrêté N° 17/00224/MINESUP/DDES du 18 avril 2017 portant régime des études, des évaluations et des programmes d'enseignement pour l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en République du Cameroun, le BTS est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui atteste d'une qualification académique et technique de niveau Bac+2 rendant le diplômé apte à tenir un emploi de technicien supérieur dans les professions envisagées et qu'il est capable de mobiliser ses connaissances et ses aptitudes pour se perfectionner ou poursuivre des études universitaires dans sa filière de formation. Le BTS est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur à tout candidat ayant été déclaré admis à l'examen national de BTS organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur ; après avoir suivi une formation de deux ans (4 semestres) à l'Institut Panafricain d'Administration et de Décentralisation (IPAD).

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Etre titulaire d'un Baccalauréat, d'un GCE/AL, d'un Diplôme de Capacité en Droit et Economie ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

4. PROCESSUS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

Les personnes intéressées par cette prestigieuse formation, sont invitées à suivre le processus de candidature et d'inscription ci-après en 3 étapes :

1) **Première étape : Enrôlement des candidats en ligne (du 07 juillet au 31 août 2021)**

Au cours de cette étape, les candidats sont invités à envoyer par E-mail ou par WhatsApp un dossier de candidature comprenant UNIQUEMENT les deux pièces ci-après :

- une demande d'admission au BTS en Agriculture et Elevage adressée au Directeur de l'IPAD ;
- un curriculum vitae

Adresse d'envoi : par Whatsapp : (00237) 694 37 43 24
par Email : ipad-uma@hotmail.com

2) **Deuxième étape : Préinscription des candidats retenus (du 1^{er} au 30 septembre 2021)**

Les candidats retenus à l'issue de la première étape recevront une lettre d'admission les invitant à déposer un dossier de pré-inscription dont la composition sera communiquée dans la lettre.

3) **Troisième étape : Dépôt des dossiers physiques d'inscription (du 1^{er} au 29 octobre 2021)**

Les candidats retenus à l'issue de la deuxième étape recevront un numéro matricule et une fiche d'inscription assortie de la composition du dossier en vue d'une inscription définitive.

Date de la rentrée : Lundi, 18 octobre 2021 à 8H00 au campus universitaire annexe de SOA baptisé campus de l'Union Africaine et au campus principal d'Ambam baptisé campus de l'intégration régionale CEMAC.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION DES ETUDIANTS A L'UMA

(Brochure à l'usage des étudiants)

Les candidats à une sélection par voie de concours ou sur étude du dossier en vue de leur admission à l'Université Multinationale d'Ambam, doivent obligatoirement constituer un dossier de candidature suivi d'un dossier d'inscription en cas d'admission. La composition du dossier est la suivante :

Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

- 1) Une demande motivée (ou lettre de motivation) non timbrée adressée à Monsieur le Recteur de l'Université Multinationale d'Ambam (UMA) ;
- 2) Une photocopie non légalisée de l'acte de naissance ;
- 3) Un curriculum vitae avec photo 4 x 4 en couleur détaillé et signé ;
- 4) Une photocopie non légalisée du diplôme exigé ;
- 5) Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité, de la Carte de séjour, de la Carte consulaire ou du Passeport (ou leur récépissé en cours de validité) ;
- 6) Une photocopie de la Carte Nationale d'Invalidité pour les personnes handicapées ;
- 7) Un reçu de versement de vingt mille (20 000) francs CFA dans le COMPTE BANCAIRE N° 10002-00077-90000448686-46 intitulé GENIE MUNICIPAL/UMA domicilié à la SCB-CAMEROUN ou le COMPTE BANCAIRE N° 05209901901-57 intitulé CIFADDEG domicilié à EXPRESS UNION FINANCE, Agence d'Etoudi Fokou Yaoundé représentant les frais d'étude du dossier ou d'inscription au concours d'entrée ;
- 8) Un engagement sur l'honneur légalisé dans un poste de police portant sur :
(i) l'authenticité des pièces présentées, (ii) l'engagement formel et ferme à se soumettre à la discipline et à se conformer au règlement intérieur de l'IPAD ;
- 9) Toutes autres pièces jugées utiles pour la sélection du candidat.

Composition des dossiers d'inscription

Les candidats admis au concours ou retenus après étude du dossier complèteront par la suite leurs dossiers de candidature en produisant les pièces suivantes pour leur inscription :

- 10) Un extrait de casier judiciaire (bulletin N°3) datant de moins de six (06) mois ;
- 11) Un certificat médical délivré gratuitement par le médecin de l'IPAD ;
- 12) Quatre (04) photos d'identité 4 x 4 en couleur ;
- 13) Toutes les pièces légalisées ou certifiées présentées en simples photocopies lors du processus de candidature ;
- 14) Un reçu de versement des frais d'inscription et un reçu de versement d'au moins 50% des frais de scolarité (pension).
 - Ce versement doit être effectué dans le **COMPTE BANCAIRE N° 10002-00077-90000448686-46** intitulé GENIE MUNICIPAL/UMA, domicilié à la **SCB-CAMEROUN**.
 - Ce versement peut aussi s'effectuer dans une agence EXPRESS UNION en précisant les informations suivantes lors de cette opération à Express Union :
 - Banque destinataire : **EXPRESS UNION FINANCE, Agence d'Etoudi Fokou Yaoundé**
 - Intitulé du compte : **CIFADDEG**, Numéro de compte : **05209901901-57**
- 15) Les copies certifiées conformes des relevés de notes et de tous les diplômes correspondants obtenus à partir du Baccalauréat ou tout autre diplôme reconnu équivalent jusqu'au diplôme exigé pour l'admission.

Centre des Œuvres Universitaires

Dans le cadre de la Gouvernance Universitaire au sein de l'UMA, la gouvernance sociale occupe une place de choix. Cela se matérialise par l'existence d'une Association Générale des Etudiants de l'UMA avec des démembrements et bureaux dans chaque Etablissement (Faculté et Grandes Ecoles) de l'UMA. Les activités sportives et culturelles ainsi que les questions liées aux logements universitaires, à la restauration et aux allocations (bourses) d'études et des stages s'inscrivent également dans cette logique. La Direction du Centre des Œuvres Universitaire (DCOU) est au cœur de la gestion de toutes ces questions.

L'Université Multinationale d'Ambam souhaite plein succès et un séjour des plus agréables à tous ses étudiants